

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST PIERRE DE LA REUNION - 9742 -
Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/07/2025 - 3116 - 2009 B 00017 - 509 492 252 -
A.E.R.O. - FROID

A.E.R.O. - FROID
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 600 euros
Siège social : 1 Chemin La Savane - LA RAVINE DES CABRIS
97432 ST PIERRE
509 492 252 RCS ST PIERRE DE LA REUNION

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 24 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

DEUXIEME DÉCISION

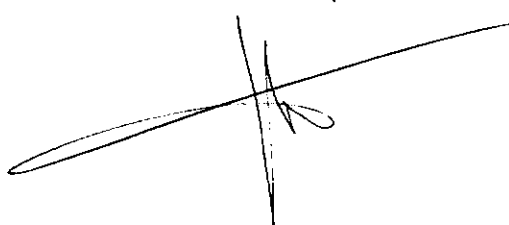
L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2024 s'élevant à 43 689,49 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	43 689,49 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	235 775,64 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	279 465,13 euros
En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 279 465,13 euros.	

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

LF



BILAN ACTIF

10068 - AERO-FROID

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF

	Valeurs nettes au 31/12/24	Valeurs nettes au 31/12/23	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus	437,97	679,09	-241,12	-35,51
Autres immobilisations corporelles	720,40		720,40	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 158,37	679,09	479,28	70,58
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	451,04		451,04	
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	30 367,96	50 056,17	-19 688,21	-39,33
Autres (3)	3 169,36	825,82	2 343,54	283,78
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	250 000,00	250 000,00		
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	124 812,53	94 351,47	30 461,06	32,28
Charges constatées d'avance(3)	108,49	101,42	7,07	6,97
TOTAL ACTIF CIRCULANT	408 909,38	395 334,88	13 574,50	3,43
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	410 067,75	396 013,97	14 053,78	3,55

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

BILAN PASSIF

10068 - AERO-FROID

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF

	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	1 600,00	1 600,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	160,00	160,00		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	10 027,13	10 027,13		
Report à nouveau	235 775,64	204 076,70	31 698,94	15,53
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	43 689,49	31 698,94	11 990,55	37,83
SITUATION NETTE	291 252,26	247 562,77	43 689,49	17,65
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	291 252,26	247 562,77	43 689,49	17,65
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	85 146,51	31 652,76	-28 448,22	-25,05
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 938,55		3 938,55	
Avances et acptes recus sur cdes en cours	20 916,93	30 126,46	-9 209,53	-30,57
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 843,47	4 759,98	4 083,49	85,79
Dettes fiscales et sociales				
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	118 815,49	148 451,20	-29 635,71	-19,96
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	410 067,75	396 013,97	14 053,78	3,55

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

(3) Dont emprunts participatifs

114 876,94

148 451,20

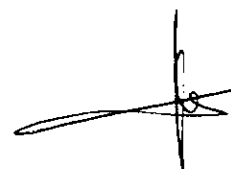
COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

10068 - AERO-FROID

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Variation en valeur en %	
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	9 018,58		9 018,58	
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	9 018,58		9 018,58	
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	9 018,58		9 018,58	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	36 501,05	31 982,52	4 518,53	14,13
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	8 614,26	696,42	7 917,84	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 614,26	696,42	7 917,84	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	74,82		74,82	
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	74,82		74,82	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	8 539,44	696,42	7 843,02	
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	1 351,00	980,00	371,00	37,86
TOTAL DES PRODUITS	319 564,87	344 116,80	-24 551,93	-7,13
TOTAL DES CHARGES	275 875,38	312 417,86	-36 542,48	-11,70
Bénéfice ou Perte	43 689,49	31 698,94	11 990,55	37,83

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME



(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AERO-FROID

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 332	442		444		446	4 332	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	847	452		454		456	847	
	Matériel de transport	460	19 975	462		464		466	19 975	
	Autres immobilisations corporelles	470	1 229	472	4 410	474	3 590	476	2 049	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	26 383	492	4 410	494	3 590	496	27 203	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	3 653	532	1 455	534	1 214	536	3 894
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	847	542		544		546	847
	Matériel de transport	550	19 975	552		554		556	19 975
	Autres immobilisations corporelles	560	1 229	562	4 510	564	4 410	566	1 329
TOTAL		570	25 704	572	5 965	574	5 624	576	26 044

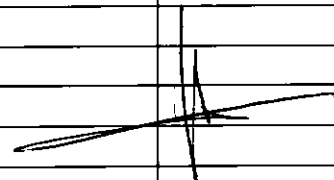
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR
 (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594
TOTAL				596		585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME


4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AERO-FROID

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650	329	652	411	654	329	656	411
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	329	682	411	684	329	686	411

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence- ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209- II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	5 358	380	5 358
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	27 136
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	3 860
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AERO-FROID		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	3
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	301 172
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	301 172
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	431
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	431
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	136 817
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	32 342
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	11
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
		152	169 171
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)		137	132 432
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	132 432
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	301 172	Effectifs au sens de la CVAE * 023 3
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 4 016 3 1 / 1 2 / 2 0 2 4
Date de cessation			

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTIA

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".